



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E91407

VALABLE JUSQU'AU 08/05/2026

ÉDITÉ LE

24/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/10/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 65 000

Raison sociale : PATRICE HOYE

300 ROUTE DE TETEGHEM
59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUDEKERQUE-VILLAGE 500440292

Siret : 500 440 292 00018

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 51 165B

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000022448186304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022448186304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 03 28 60 78 16

Fax : 03 28 60 14 83

Portable :

Site Internet : <http://www.patricehoye.fr>

E-mail : contact@patricehoye.fr

Responsabilité légale :
HOYÉ JEROME GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/05/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/04/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/04/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	18/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	08/01/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/01/2025
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.